



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL Du lundi 18 Décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le lundi dix-huit décembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la maison des associations en séance publique sous la Présidence de Monsieur Jean-Philippe VICHARD Maire et sur sa convocation.

Étaient présents : les Conseillers Municipaux en exercice :

Aliette BALSALOBRE	Muriel MATIFAS
Bernadette BEUVRIER	Stéphane PAPIN
Jean-Guy BRUYER	Alexandre POLLION
Elisabeth DARDARD	Nicolas SOISSON
Marc DOYER	Olivier STRUBBE
Corinne GAUTIER	Christian VERSCHEURE
Céline GRENIER	Jean-Philippe VICHARD
Tommy LEFEBVRE	
Corinne LUCO	
Myriam MARTEL	

À l'exception de :

M. Serge MEYZEAUD ayant donné procuration à M. Jean-Philippe VICHARD.
M. Remy COUSYN ayant donné procuration à Mme Bernadette BEUVRIER.
M. Michel COLAS ayant donné procuration à M. Jean-Guy BRUYER.
M. Stéphane CHAPEROT ayant donné procuration à Mme Corinne LUCO.

M. Cédric CHERFILS absent excusé.

Mme Rolande OUDAILLE absente excusée.

Nombre de Conseillers en exercice : 23

Nombre de Conseillers présents : 17

Nombre de Conseillers votants : 21

Date de convocation : 11/12/2023

Date d'affichage : 11/12/2023

A été élu secrétaire de séance : M. Jean Guy BRUYER

La séance est ouverte à 18h30

La séance est levée à 20h30

M. Jean-Guy Bruyer explique la nécessité d'adopter un règlement d'encadrer les travaux tant par des particuliers que par des entreprises. Le règlement permet aussi de réaffirmer des usages mais non-inscrits dans un règlement.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur Bruyer, à l'unanimité,

Adopte le règlement de voirie.

Autorise Monsieur le Maire ou un adjoint délégué à signer toutes les pièces relatives à cette décision.

**Le Maire,
Jean-Philippe VICHARD**

18 Décembre 2023



**Le secrétaire de séance,
Jean-Guy BRUYER**

18 Décembre 2023

